Devenez

CHARGÉ.E D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET DE LOISIRS



LA FORMATION

- Gérer une relation clientèle sur une destination et/ou un lieu touristique
- Assister la clientèle sur des prestations touristiques et de loisirs
- Contribuer à la mise en œuvre d'évènements festifs et culturels

DATES ET LIEU :

Du 2 octobre 2023 au 6 juin 2024 à l'Afpa de Colmar

(dont 9 semaines de stage en entreprise)

Validation : Titre Professionnel de Chargé.e d'accueil touristique et de loisirs de niveau 4 (BAC)

Prérequis :

- Niveau BAC ou équivalent, notions d'anglais
- Expérience souhaitée avec le public, y compris dans des emplois saisonniers ou du bénévolat

INFORMATIONS & CONTACT : agnes.meyer@afpa.fr